

Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	2017/0232(COD) Accord provisoire entre le Parlement et le Conseil sur l'acte final 17/01/2019 Décision d'entamer des négociations interinstitutionnelles confirmée en plénière (Art. 69c)
Comité européen du risque systémique: organisation Modification Règlement (EU) No 1092/2010 2009/0140(COD) Sujet 5.10.01 Convergence des politiques économiques, déficit public, taux d'intérêt 8.40.08 Agences et organes de l'Union	

Informations techniques	
Référence de procédure	2017/0232(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
	Modification Règlement (EU) No 1092/2010 2009/0140(COD)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 114
Base juridique modifiée	Règlement du Parlement EP 159
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen
Etape de la procédure	Accord provisoire entre le Parlement et le Conseil sur l'acte final
Dossier de la commission parlementaire	ECON/8/11090